

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

SEANCE DU JEUDI 19 MAI 2016

Le jeudi 19 mai 2016 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Sandrine RAMBAUD, Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Carine MOREL, Aline LEBRETON, Aurore BIBRON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Miguel CAMUS, René VAUGEOIS, Stéphane MANCEAU, Damien COUILLEAUX, Denis MARCHAND, Loïc JORRE et Daniel GERAULT.

Absent excusé : Raymond LELIEVRE qui a donné pouvoir de vote à René VAUGEOIS.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DU COMPTE
RENDU DU 5 AVRIL 2016
- II. INTERVENTION DE M GERARD BELLIARD
- III. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT MAINTENANCE STATION
D'EPURATION
- IV. CONVENTION D'ADHESION AU SPAT (SANTE PROFESSIONNELLE DES
AGENTS TERRITORIAUX)
- V. SUBVENTION ASSOCIATIONS ANNEE 2016
- VI. ASSAINISSEMENT : ADMISSION EN NON-VALEUR
- VII. QUESTIONS DIVERSES

I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DU COMPTE

RENDU DU 5 AVRIL 2016

II. INTERVENTION DE M GERARD BELLIARD

M Gérard Belliard, ancien commérois est venu présenter son livre intitulé « Commer dans le pays de Mayenne » au conseil municipal.

Passionné d'histoire locale, Mr Belliard, en préretraite, domicilié à Saint Grégoire dans l'Ile et Vilaine et très attaché à la commune de Commer, a décidé de rédiger ce livre, d'environ 150 pages, agrémenté de photos, de plan, de cartes postales

Pour pouvoir faire aboutir son projet, Mr Belliard a besoin d'une aide financière. La faisabilité de ce projet passe par des promesses d'achat de son livre.

Son projet s'élève financièrement à 10 125.60€ pour 600 exemplaires.

Le prix de vente de cet ouvrage ne dépassera pas les 22€ et le seuil de rentabilité se situe à environ 460 livres.

Le maire propose au conseil de mettre dans le bulletin municipal une feuille volante dotée d'un coupon-réponse avec réservation et engagement financier pour diminuer le risque pour la commune.

De plus, le maire propose de faire une parution dans la presse et sur notre site internet.

Le retour de ces coupons réponses serait fixé au 30 juin prochain.

L'objectif étant que l'opération s'autofinance.

Le conseil ne se prononcera pas lors de ce conseil mais attendra le retour des réservations qui seront réalisées.

III. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT MAINTENANCE STATION

D'EPURATION

La commune dispose d'un contrat (2013-2016) avec la société Jousse concernant l'entretien des pompes de poste de relèvement pour un montant de 765€ par an.

Nous avons 3 postes en place sur la commune :

- Le principal est situé au niveau du plan d'eau,
- Les 2 autres au niveau des roseaux.

Christelle Beaudouin présente 3 devis différents concernant l'entretien de ces 3 postes:

Proposition 2016-2018			
	Jousse	Feljas et Masson	DSH
	Mayenne	Laval	Laval
	750€/an	750€/an	550€/an
	-	révision prix tous les ans	
Coût contrat entretien 2016-2018	2 250 €	2 318 €	pour 1 an
Forfait déplacement	50 €	50 €	30 €
1h agent sur place	57 €	55 €	72 €
Intervention sur automate	oui	oui	non

Christelle Beaudouin propose au conseil municipal le devis de la société Jousse (qui connaît déjà très bien les lieux et qui intervient à ce jour rapidement en cas de dérive).

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Jousse pour un montant de 750€ par an pour 3 années (2016-2018).

IV. CONVENTION D'ADHESION AU SPAT (SANTE PROFESSIONNELLE DES AGENTS TERRITORIAUX)

Le maire présente la convention d'adhésion au SPAT pour un montant de 71€ par an et par agent et propose au conseil de valider celle-ci.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion au SPAT pour un montant de 71€ par an et par agent.

V. SUBVENTION ASSOCIATIONS ANNEE 2016

✚ Association Comité des fêtes

En application à la règle instituée, la subvention s'élève à 800€. Une subvention complémentaire allant jusqu'à 500€ en cas d'exercice annuel déficitaire pourrait être attribuée. Le montant serait proportionnel dudit déficit.

DELIBERATION: le conseil municipal valide, à la majorité avec 13 voix pour, ce principe de subvention.

Loïc JORRE et Daniel GERAULT, faisant partie du bureau de cette association, n'ont pas participé au vote.

VI. ASSAINISSEMENT : ADMISSION EN NON-VALEUR

Le maire présente au conseil une liste d'admission en non valeur proposée par la Trésorerie.

DELIBERATION : le conseil municipal valide, à l'unanimité, de reporter cette demande d'admission en valeur.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- SDEGM (Syndicat Départemental Electricité Gaz de la Mayenne) : Parcelle B213 rue des Tisserands

Le SDEGM nous sollicite pour une extension de réseau de 38m pour un montant total de 2 616€ concernant la parcelle B213 rue des Tisserands.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, que cette extension reste à la charge du pétitionnaire.

➤ Inauguration des sanitaires du plan d'eau

L'inauguration des sanitaires ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite aura lieu le samedi 11 juin 2016 à 18h au plan d'eau.

Il est 22h50, la séance est levée.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Mickaël DELAHAYE

Aline LEBRETON